

PROCÉDURE RELATIVE À LA REVISION N°1 ACCELEREE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUiH) DE L'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE

DU 20 SEPTEMBRE 2021

AU 23 OCTOBRE 2021

♦ Par arrêté n°2021-91 en date du 03 aout 2021, Monsieur le Vice-Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de la révision accélérée n°1 avec les règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH), pour une durée de 34 jours consécutifs, soit **du 20 septembre 2021 au 23 octobre 2021 inclus**.

♦ Par décision n° E21000068/80 du 26/05/2021, a été désigné un commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens :

- Madame Jacqueline LECLERE, retraitée de la CPAM de l'Oise,

4 lieux d'enquête publique répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglomération permettent au public de prendre connaissance du dossier, dans une version papier et une version dématérialisée, de formuler des observations et de rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences indiquées ci-dessous.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, conformément au calendrier suivant :

Dates	Heures	Lieux
Lundi 20 septembre 2021	9H – 12H	Mairie de Compiègne Place de l'hôtel de ville Salle des pas perdus
Jeudi 30 septembre 2021	14H – 17H	Mairie de Clairoix 1 rue du Général de Gaulle Salle mairie
Jeudi 7 octobre	14H-16H30	Mairie de Choisy au Bac 2 rue de l'Aigle Salle Conseil Municipal
Samedi 23 octobre	9H – 12H	Mairie de Verberie 13 rue Juliette Adams Salle des mariages

Le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- **Sur le site internet de l'ARC** : <https://www.agglo-compiegne.fr/>
- **Sur support papier** : en mairie de Compiègne et dans les mairies lieux d'enquête publique indiqués ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture au public.
- **Sur un poste informatique** au siège de l'ARC, Place de l'Hôtel de Ville à Compiègne.

Les observations et propositions du public pourront être formulées :

Par voie postale : Toute correspondance papier relative à l'enquête pourra être transmise à Madame le commissaire enquêteur à l'adresse postale et physique de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Place de l'Hôtel de Ville – CS 10007 – 60321 COMPIEGNE CEDEX. Ces correspondances seront annexées aux registres d'enquête papier et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique (4 rue de la sous-préfecture à Compiègne), dans les meilleurs délais.

- **Par voie électronique**, à l'adresse suivante : enquetepublique@agglo-compiegne.fr.
- **Par écrit**, dans les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, aux horaires d'ouverture au public de chacun des lieux d'enquête mentionnés ci-dessous :

Commune	Lieux (nom et adresse)	Horaires d'ouverture
Compiègne	Mairie Place de l'hôtel de ville - CS 10007 60321 COMPIEGNE	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Samedi de 9h à 12h
Clairoix	Mairie 1 rue du Général de Gaulle 60280 CLAIROIX	Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Samedi de 9h à 12h
Choisy au Bac	Mairie 2 rue de l'Aigle 60750 CHOISY AU BAC	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h Lundi au jeudi de 14h30 à 17h Vendredi de 14h30 à 16h30 Samedi de 10h à 12h
Verberie	Mairie 13 rue Juliette Adams 60410 VERBERIE	Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Fermé le mardi matin Samedi de 9h à 12h

- **Par écrit et oral**, auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences dans chacun des lieux d'enquête publique, tels que mentionnés à l'article 5.
- À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées par le commissaire enquêteur pendant une durée d'un mois au siège de l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne. Il sera également téléchargeable sur le site internet de l'ARC : www.agglo-compiegne.fr (rubrique « Enquêtes publiques »).
- Toute information peut être demandée au service Urbanisme de l'ARC, auprès de Madame Stanca LAZARESCU, à l'adresse postale suivante :
 - **Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne**
 - **Place de l'hôtel de ville**
 - **CS 10007**
 - **60321 COMPIEGNE**
- Elle pourra être contactée également par voie électronique sur les boîtes aux lettres suivante : stanca.lazarescu@agglo-compiegne.fr ou plui@agglo-compiegne.fr.